

Cancer de l'utérus et test HPV Ne perdons plus de temps

La HAS vient d'actualiser ses recommandations de 2010 sur le dépistage du cancer du col de l'utérus et installe le test HPV en première intention chez les femmes de plus de 30 ans. L'examen cytologique ne vient qu'en tri des patientes positives pour le test HPV. Le collectif « HPVmaintenant ! » ne peut que se réjouir de ces conclusions. Mais il reste maintenant, sans perdre de temps, à modifier d'urgence l'organisation du dépistage organisé du col de l'utérus afin de le rendre conforme aux recommandations de la HAS.

Au vu des données scientifiques accumulées ces 10 dernières années, il n'y avait pas d'autre choix possible. Le test HPV doit prendre la première place dans le dépistage organisé du cancer du col de l'utérus. Une première étape est franchie avec l'actualisation des recommandations de la HAS. Et l'on ne peut que regretter que l'INCA ou la DGS n'aient pas écouté dès 2015 les gynécologues, les biologistes et les cytopathologistes, compétents et désintéressés, qui préconisaient l'application au dépistage français des recommandations européennes. Pourquoi la HAS n'a pas été saisie dès 2015 au moment du démarrage des travaux de l'Inca sur le dépistage organisé du cancer du col de l'utérus (DOCCU) ? Pourquoi, avec les mêmes éléments scientifiques, l'INCA est arrivé en 2018 à des conclusions contraires à l'HAS ? Résultat, le DOCCU, à peine lancé avec la cytologie en dépistage primaire en février dernier, est à revoir de fond en comble.

C'est une immense perte de temps, de compétences et d'argent. Or, comme un compteur l'indique sur notre site hpv-maintenant.fr, chaque jour de retard dans la mise en place du test HPV en dépistage primaire est une perte de chance pour 30 femmes dépistées par jour.

Et maintenant ?

Le collectif s'engage auprès des femmes de ce pays à veiller à ce que pas une minute ne soit perdue pour mettre en place un DOCCU suivant les recommandations de la HAS. Nous ne voulons pas devoir nous transformer comme en Irlande en collectif des 221+ (<https://221plus.ie/>), celui des Irlandaises atteintes d'un cancer du col malgré un dépistage cytologique négatif. Il est temps que Mme la Ministre de la santé, cancérologue, ancienne directrice de l'INCA et ancienne présidente du collège de la HAS, modifie d'urgence l'arrêté du 4 mai 2018 relatif à l'organisation du dépistage organisé du col de l'utérus afin de le rendre conforme aux recommandations de la HAS.

Pour ce faire, il faudra donc notamment que les modalités de déploiement du test HPV sur le territoire national, les actions de communication auprès de la population cible et des professionnels de santé, ainsi que les négociations sur le prix du test HPV, soient engagés sans attendre par les acteurs concernés (INCA, CNAM...).

Le collectif HPVmaintenant ! (hpv-maintenant.fr) représentant la société civile, les patientes, les professionnels de santé, gynécologues, biologistes, pathologistes convaincus de longue date de l'importance du test HPV est à sa disposition pour contribuer à une transition rapide et efficace du DOCCU vers le test HPV en primaire. Avec l'avis de l'HAS publié et sans appel, ce qui n'était pour l'instant qu'une erreur d'appréciation se transformerait en faute médicale, pour ne pas dire en scandale si la décision n'était pas prise immédiatement. La tâche du collectif ne s'arrête pas à cet avis, il reste mobilisé et vigilant pour qu'il soit mis en œuvre selon le slogan du collectif HPVmaintenant !

Contact presse

Agence PRPA

Danielle Maloubier

Danielle.maloubier@prpa.fr

06 24 26 57 90